**MOT D’ACCUEIL**

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS**

Les commerçants et les artisans du MARCHE AUX FLEURS REINE ELIZABETH II sont confrontés à un défi sans précédent .

La ville de PARIS entend les exclure de ce lieu unique et préservé afin de construire une nouvelle halle commerciale.

Tout ce qui fait l’esprit et l’âme du marché aux fleurs auxquels des générations de parisiens et de touristes étrangers amoureux de PARIS va disparaitre et les commerçants et artisans également .

**MOBILISEZ VOUS A NOS COTES DANS CE COMBAT**

Nous avons besoin de vous pour donner un nouvel élan au marché aux fleurs et pour le défendre en justice

Participez étroitement à définir le concept sur lequel nous fonderons le marché pour le futur dans le respect de ce qu’il est depuis toujours : un lieu romantique unique et charmant. Tout sauf une galerie marchande à ciel ouvert.

**REJOIGNEZ-NOUS ET AIDEZ-NOUS A LUTTER A ARMES EGALES AVEC LA VILLE DE PARIS**

**NOTRE PROJET**

Avec l’appui des meilleurs spécialistes nous voulons préserver l’environnement et l’histoire de ce lieu exceptionnel pour chacun d’entre vous.

Nous avons donc engagé de nombreuses actions destinées à nous renforcer avec le soutien de chacun d’entre vous.

* C’est d’abord se structurer et en conséquence adopter des statuts conformes à notre ambition de porter un contreprojet face à la ville de PARIS
* Choisir des prestataires compétents pour nous défendre et bâtir notre projet alternatif ce que nous avons fait en choisissant WILLIAM AZAN comme avocat spécialisé en droit public ;MAURIZIO ET TAL LANCMAN comme directeurs artistiques .
* Bâtir un site internet pour nous présenter et collecter des fonds via une plateforme sécurisée en totale transparence avec vous. C’est la mission que nous avons confiée à CAROLE DUPARC , huissier audiencier du Tribunal de Commerce de PARIS.
* Se doter d’un compte INSTAGRAM et d’un compte FACEBOOK qui seront nos lignes de vie et de partages avec vous

Les prochaines étapes sont décisives.

Il s’agit de

* Choisir des ambassadeurs de renom pour nous faire connaitre tant en France que sur la scène internationale .
* Inscrire le marché aux fleurs et ses artisans et commerçants au patrimoine immatériel de l’UNESCO.
* Créer un musée virtuel du marché aux fleurs en diffusant la parole et l’image de ses amoureux d’hier et d’aujourd’hui.
* Définir notre projet de rénovation pour assurer un futur au marché aux fleurs
* Le porter devant la ville de PARIS et le cas échéant le défendre en justice
* Et si nous ne parvenons pas à nous imposer , utiliser le fruit de vos dons pour proposer à nos salariés des indemnités honorables de licenciement et aux commerçants qui le souhaitent une reconversion digne .